



EVOLUTIONS DES MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Master 2 d'Administration publique *Parcours Administration des établissements publics de santé*

1^{ère} session du 2nd semestre

Matières	Nouvelles modalités	Dates des épreuves
Finances hospitalières (Mme Pincin)	Oral en distanciel <i>(10/15 min environ sans préparation)</i>	Lundi 11 mai Mardi 12 mai (entre 17h et 19h)
Droit administratif (M. Marty)	Oral en distanciel <i>(10/15 min environ sans préparation)</i>	Vendredi 15 mai (à partir de 14h)
Connaissance du milieu social et hospitalier (M. Peyrat)	Oral en distanciel <i>(portant, au choix de l'étudiant au moment de l'épreuve, soit sur un sujet se rapportant aux problèmes sanitaires, sociaux et médico-sociaux contemporains d'actualité, soit le commentaire d'un texte de caractère général d'une durée maximale : 15 minutes après une préparation de 15 minutes).</i>	Mercredi 13 mai Jeudi 14 mai (entre 14h et 17h)

Mémoire de recherche : **PAS DE CHANGEMENT**

Stage : L'étudiant doit effectuer un stage professionnel dans le secteur médical, sanitaire, social ou hospitalier en France d'une durée minimale de 8 semaines réparties librement entre les mois de mai et août 2020.

Le stage ne peut être effectué qu'en distanciel.

Le stage donne lieu à une évaluation reposant sur :

- un rapport de stage,
- une soutenance effectuée en présentiel ou en distanciel durant la 1^{ère} quinzaine de septembre,
- une appréciation du maître de stage.

2^{ndes} sessions du 1^{er} et du 2nd semestre

Toutes les épreuves des 2^{ndes} sessions auront lieu à l'**oral en présentiel ou en distanciel**

Calendrier prévisionnel : Septembre 2020